

# U nutiziale

di a cumuna di Prunelli di Fium'Orbu



Cantine municipale  
agrément européen

Un lycée  
pour le Fium'Orbu



Anima  
la musique en action





## Démaquissage de sites archéologiques et de sentiers



Récemment, des travaux de démaquissage ont été réalisés sur notre commune. Cette opération a été mise en oeuvre par l'association ADAL 2B qui a pour objectif l'insertion économique de bénéficiaires du RMI, en les intégrant dans un programme d'entretien et d'aménagement du territoire. Elle a ainsi permis une réhabilitation du patrimoine historique communal : ancien couvent, chapelles de San Ghjuvanni, de la

Cursa... La réouverture du sentier qui rejoint Prunelli village à partir de la RD 144, en passant par le couvent, réjouit les nombreux randonneurs, ainsi que tous ceux qui restent attachés à la préservation des voies de communication ancestrales.

Cette action exemplaire démontre qu'un accompagnement social adapté, peut être mis au service d'un développement local de qualité.

### Recensement : Prunelli comptabilisée en 2004

A partir de 2004, une nouvelle méthode de recensement se substitue au comptage traditionnel organisé tous les neuf ans. Les communes de moins de 10 000 habitants sont réparties en cinq groupes, dont l'un est recensé chaque année.

Prunelli di Fiumorbu fait partie du premier groupe et effectuera donc son recensement dès l'année prochaine. Les habitants de Prunelli recevront donc entre le 15 janvier et le 15

février 2004, la visite des agents recenseurs nommés par la mairie, en partenariat avec l'I.N.S.E.E.

Les résultats du recensement ayant des répercussions sur certaines dotations allouées à la commune, il convient que chacun soit comptabilisé là où il réside, de manière exhaustive. Je vous invite donc à réserver un bon accueil aux agents et à leur fournir tous les renseignements nécessaires prévus par la loi.

### Une salle municipale

Une salle spécifique, adaptée à la pratique des arts martiaux, a été mise à disposition des deux associations concernées : le Fium'Orbu Kick Boxing de Pierre Gelomini et l'association de gym défense de Christophe Santini. Ces deux disciplines s'adressent aussi bien aux enfants, qu'aux adolescents ou aux adultes.

Le kick boxing est un sport de "light contact" qui permet d'apprendre à se battre tout en développant le respect de l'adversaire.

La gym défense propose un programme complet de remise en forme, alliant les exercices de base du sport de combat à des enchaînements de step et d'aérobie.

Fium'Orbu Kick Boxing : 06 15 39 28 89  
Gym défense : 06 19 34 18 99



### Calzarellu : la plage en toute sécurité

La commune de Prunelli-di-Fiumorbu a entrepris depuis un an, la remise en état de la plage et de l'arrière plage de Calzarellu. Des travaux d'aménagement sont en cours sur la totalité du domaine communal d'une contenance de vingt six hectares.

L'estuaire du Fium'Orbu a été rétabli dans son ancien tracé, ce qui a permis de restructurer et d'augmenter sensiblement la surface de la plage disponible.

Parallèlement, la commune a mis en place une zone de baignade surveillée, pour que chacun profite des plaisirs de la mer, en toute sécurité durant l'été. Cette structure réglementairement balisée sur une surface de 120 m<sup>2</sup>, a fonctionné du 1er juillet, au 15 septembre, sous l'oeil avisé de Jean-Eric, maître-nageur. Cette initiative, particulièrement bien accueillie par les résidents et par les estivants, sera reconduite la saison prochaine.

### Extension du cimetière...

Le cimetière de Migliacciaru, construit dans les années 50, laisse apparaître aujourd'hui ses limites d'accueil et nécessite la mise en oeuvre d'un projet d'agrandissement. Pour ce faire, la commune a décidé de procéder à l'acquisition d'un terrain jouxtant l'actuelle structure, côté ouest. Cette extension devrait permettre de régler le problème des inhumations, à long terme.

Le coût d'agrandissement du nouveau

cimetière s'élèvera à 77052 euros soit 29449 euros pour l'acquisition du terrain et 47603 euros pour son aménagement.

#### ... et concessions payantes

Compte tenu des frais engagés pour cet investissement important, et dans un souci de gestion rationnelle des emplacements, le conseil municipal, dans sa séance du 2 décembre 2002, a décidé d'instaurer des concessions payantes, dans les cimetières communaux.

Cette décision s'appliquera dès la

mise en service de l'extension du cimetière. Le prix de ces concessions, de type cinquantenaire a été fixé à 300 euros, pour un emplacement au sol simple, pouvant comporter jusqu'à trois compartiments au-dessus du sol, et à 550 euros, pour un emplacement double, pouvant contenir jusqu'à six compartiments au-dessus du sol.

Les redevables devront s'acquitter de cette somme auprès du comptable du trésor de la commune dès la réservation de leur concession.



# Anima, et la commune de Prunelli, au diapason !

L'association culturelle Anima voit le jour en 1992. Dès sa création, elle travaille en partenariat avec la municipalité, qui met à sa disposition les locaux de l'ancienne école primaire de Casamozza. A partir de 1994, l'association y dispense des cours de chant et de musique de manière régulière, à tel point que le bâtiment est aujourd'hui dénommé "école de musique". Le nombre d'élèves n'a cessé de croître au fil des années, pour atteindre actuellement 120 élèves, âgés de 4 à 65 ans !

Seule structure de ce type sur toute la plaine orientale, elle permet au public, jeunes et adultes confondus d'accéder à la culture musicale de proximité. Afin de faciliter cet accès au plus grand nombre, une baisse significative des tarifs a été appliquée depuis l'année dernière. Ainsi, les prix de départ des inscriptions mensuelles sont de 30 euros pour les cours individuels, et de 15 euros pour les cours collectifs. Les familles non imposables bénéficient d'une réduction supplémentaire de 20%.

L'association comporte 11 salariés épaulés par une dizaine de bénévoles. Autour de l'école de musique, moteur de l'association, d'autres activités sont proposées :

- Programmation de spectacles vivants



- Cycle "Cinéanima", en collaboration avec le cinéma l'Excelsior à Abbazia

- Animation d'un atelier d'aquarelle  
Quel que soit le domaine, l'association essaie de maintenir un état d'esprit orienté autour de certaines valeurs clés : créativité, inventivité, capacité d'écoute et d'échange, plaisir partagé. C'est pourquoi, chaque année, l'association organise et met en scène un véritable spectacle transversal, où tous les élèves interviennent en fonction de leur domaine d'apprentissage : théâtre, chants, instruments, fabrication des décors, etc.

Pour 2004, date du dixième anniversaire de l'école de Musique, l'association prépare un spectacle digne de l'événement.

Durant ces dix années, Anima a organisé ou co-organisé plus d'une centaine de manifestations. Le choix s'est surtout porté sur des activités non événementielles, hors saison estivale, privilégiant la régularité, le long terme, et associant le plus possible la formation à l'offre de spectacle.

La culture comme vecteur de cohésion sociale, c'est un credo partagé par l'association et la municipalité.

En effet, la Commune ne ménage pas ses efforts, qu'ils soient financiers ou techniques, afin d'offrir à l'association les meilleures conditions d'accueil et de fonctionnement.

Ainsi, en cinq ans, deux programmes majeurs de réhabilitation du bâtiment ont été mis en oeuvre, ce qui a permis une réfection totale du toit, des façades et des menuiseries, ainsi qu'un réaménagement intérieur adapté, prenant en compte toutes les contraintes acoustiques nécessaires à l'enseignement de la musique. D'autres perspectives ambitieuses verront prochainement le jour, à travers la signature d'une convention en cours d'élaboration entre la CTC, la commune de Prunelli di Fium'Orbu, et l'association Anima. Ce document mettra en synergie les moyens de chacun, dans un cahier des charges sérieux et fourni, afin de dynamiser le contexte culturel local. Les bons accords se font toujours sans fausse note !

## Les activités proposées à l'EMA

### Formation musicale

Eveil (Gde section maternelle)  
Initiation (Cours préparatoire)  
Formation musicale (4 niveaux)

### Nouveautés

Clarinette  
Orgue

### Musique moderne

Clavier  
Batterie et percussions  
Saxophone  
Basse électrique  
Basse acoustique  
Guitare ou contrebasse

### Musique classique

Piano 1<sup>o</sup> cycle puis 2<sup>o</sup> cycle  
Violon  
Violoncelle  
Flûte traversière  
Guitare  
Chant

### Mais aussi

Musique de chambre  
Choeurs d'enfants

### Ateliers

Jazz et rock  
Percussions  
Chant

ANIMA

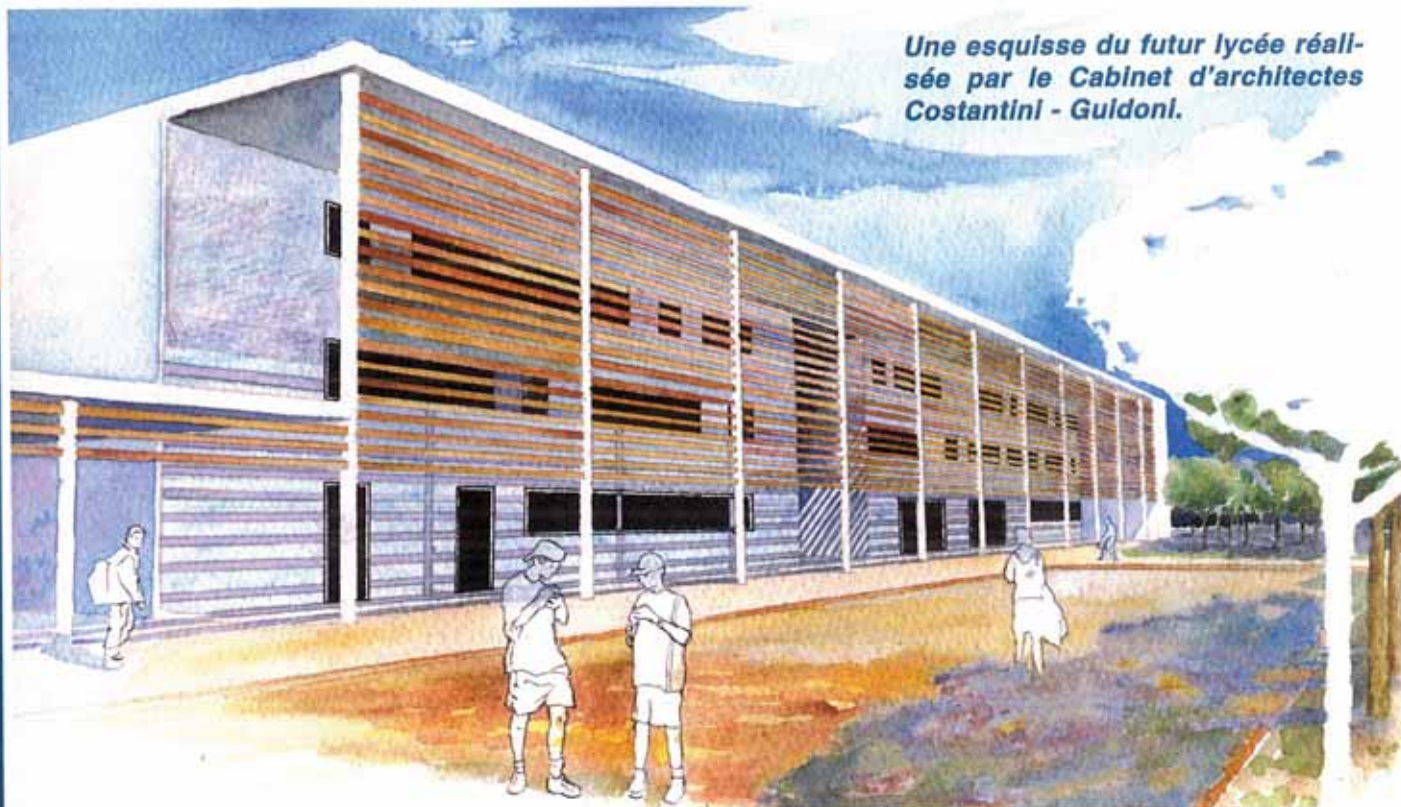
Casamuzzone - 20243 Prunelli di Fium'Orbu  
Tel/fax : 04 95 56 26 67  
anima@wanadoo.fr



# 2004 Le lycée

## La plaine orientale da

*Une esquisse du futur lycée réalisée par le Cabinet d'architectes Costantini - Guidoni.*



Les travaux de construction du Lycée de la Plaine Orientale ont débuté en novembre 2002, sur le site de Migliacciaru à proximité du Collège du Fium'Orbu, sur un terrain de sept hectares, mis à disposition par la Commune. Pendant des années, on a cru à l'Arlésienne, aujourd'hui, le doute n'est plus permis : l'établissement ouvrira bientôt ses portes.

### Une revendication légitime

Cette réalisation viendra combler un vide, dénoncé depuis longtemps par les élus et les parents d'élèves de la micro-région. En effet, on pouvait constater que cette zone géographique, qui s'étend de Solenzara à Bravone, représentant un bassin de vie économique et social réel, dotée de nombreuses voies de communications, était l'unique région de l'île à ne pas disposer d'un lycée polyvalent.

Les seuls établissements susceptibles d'accueillir les élèves domiciliés sur la plaine orientale se situaient à Bastia, Corté, et parfois Porto-Vecchio, imposant ainsi des trajets journaliers de plus de 2h, ou le cas échéant, l'internat. C'est pourquoi, dès 1989, la Commune de Prunelli, soutenue par toutes les forces syndicales et politiques réunies, a sollicité la Collectivité Territoriale pour obtenir la construction d'un lycée, afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves concernés.

Cette revendication n'ayant jamais faibli, la CTC décide, en 1994, après une étude de faisabilité réalisée par le Rectorat, de procéder à la concrétisation du projet sur le site du collège du Fium'Orbu, alors en construction. Certaines infrastructures du collège ont d'ailleurs été dimensionnées pour être utilisées par le lycée, dans le cadre d'une cité scolaire, tels les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, le transformateur électrique, le matériel de cuisine, etc. De

### Inquiétudes des parents d'élèves

Compte tenu du retard enregistré dans l'avancement des travaux du lycée, la FCPE et la commune de Prunelli di Fium'Orbu ont fait part au Président du Conseil Exécutif de Corse de leurs craintes légitimes, au sujet d'un éventuel report de la date d'ouverture de l'établissement, prévue en septembre 2004. Le Président Baggioni s'est voulu rassurant, dans les médias, et s'est engagé à prendre les mesures nécessaires, afin que la rentrée scolaire des élèves de seconde s'effectue, quoiqu'il en soit, à Migliacciaru. Il a également précisé que les entreprises seraient invitées à redoubler d'efforts afin de livrer le bâtiment dans les meilleurs délais.



# ns la cour des grands

même, le circuit de ramassage scolaire déjà en place sur ce périmètre n'entraînera pratiquement aucun surcoût financier, pour transporter le supplément d'élèves inscrits au lycée.

Enfin, le regroupement collège-lycée engendrera un meilleur suivi pédagogique de l'enfant, de la sixième à la terminale.

## Un développement local attendu

A terme, la construction de l'établissement permettra d'atteindre trois objectifs ambitieux :

- Lutter contre l'isolement, chaque élève de Corse devant bénéficier d'une égalité d'accès aux structures éducatives.

- Limiter les sorties d'études sans qualification et favoriser la poursuite de la scolarité, grâce à la mise à disposition d'un enseignement de proximité, permettant à chaque enfant de rejoindre la cellule familiale, tous les soirs en quelques minutes.

- Favoriser le développement local et l'aménagement du territoire.

Le projet est implanté à l'est du collège. Il comprend le lycée sur trois niveaux, les logements de fonction, un complexe sportif, et une piscine.

Ce nouveau bâtiment emprunte à celui qui existe ses principes constructifs, sa trame, sa rigueur, ses alignements.

L'homogénéité sera renforcée par un lien physique, à savoir une coursive abritée pour l'accès aux deux bâtiments.

## Un enseignement de pointe polyvalent

La formule d'un lycée polyvalent avec un second cycle général et technologique et des sections d'enseignement professionnel a été retenue. L'effectif attendu, compte tenu des évolutions



Sur le site prévu pour la réalisation du futur lycée, les travaux sont d'ores et déjà engagés.

possibles, est compris entre 310 et 360 élèves. La grille pédagogique comporterait 11 sections d'enseignement général et technologique avec pour l'enseignement professionnel, un CAP en alternance en entreprise, ainsi qu'un BEP tertiaire. La prise en compte des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'enseignement, sera un atout fondamental pour contribuer à améliorer et à faciliter le désenclavement de cet établissement.

Un espace formation continue, conçu pour 100 stagiaires est également prévu, pour lequel seront mises en place des structures d'accueil, pédagogiques et administratives.

Les efforts financiers de la commune ne seront pas négligeables et resteront concentrés sur l'aménagement de la voirie, le renforcement de l'éclairage public, et la construction des parkings. Le chantier accuse actuellement un certain retard dû aux intempéries, que les entreprises s'attachent à combler, afin de ne pas compromettre la date d'ouverture du lycée, prévue en septembre 2004 et qu'il est impératif de maintenir.

Au-delà du pari gagné, chacun doit être conscient que la naissance d'un lycée reste un grand événement cultu-

rel, social et économique, dont les retombées seront considérables pour la commune et pour toute la micro-région.

## Des chiffres ...

. 9,9

Coût global de l'opération, co-financé par l'Etat, la CTC et la Commune de Prunelli : 9,9 millions d'euros.

. 6300

Il s'agit de la surface utile du futur lycée qui s'étend sur trois niveaux : 6300 m<sup>2</sup>.

. 460

Capacité d'accueil : 360 élèves en formation initiale et 100 élèves en formation continue.

. 22,5

Lors du dernier recensement, la tranche d'âge 0-19 ans, ramenée à la population totale de la région représentait 22,5%.

. 25

Outre les trois salles de sport, les deux salles de 180 m<sup>2</sup> avec vestiaires et la grande salle de 44x24, les équipements sportifs seront complétés par une piscine d'une longueur de 25m.



# Cantine municipale

## L'agrément est dans l'assiette



La restauration scolaire est un secteur sensible et important de l'action publique, du fait que de plus en plus d'enfants fréquentent les cantines.

La municipalité de Prunelli di Fium'Orbu propose ce service à ses administrés depuis plusieurs années. Les repas sont aujourd'hui servis dans des locaux complètement réhabilités et répondant aux normes d'hygiène et de sécurité les plus poussées. Pour atteindre ce but, il a été nécessaire d'investir une somme de 137000 euros.

### La rentrée scolaire 2003-2004... en chiffres !

Ecole élémentaire de Prunelli di Fium'Orbu :

169 élèves répartis en huit classes plus une classe d'adaptation.

Ecole maternelle de Capanella : 112 élèves répartis en quatre classes

#### Cantine scolaire

Coût du ticket repas : 3,80 euros  
 Nombre de repas confectionnés par jour : 170  
 dont Prunelli : 90  
 Ghisonaccia : 80

La Direction Départementale des Services Vétérinaires, après une visite sur place, va délivrer à la commune un agrément de cuisine centrale aux normes européennes pour une capacité de confection de mille repas par jour. Il faut noter qu'il s'agit du premier label de ce type attribué en Haute-Corse.

### Le coût d'un repas les dessous du plat

Selon l'approche et le mode de calcul, on peut évaluer aujourd'hui le coût réel d'un repas entre 10 et 12 euros. Difficile d'en convaincre les parents car ce prix est pratiquement trois fois supérieur à celui qu'ils paient.

Si l'on intègre en détail tout ce qui concourt au coût d'un repas, on constate que 65% de celui-ci concerne les frais de personnel et seulement 25% les denrées, le reste étant dévolu à l'entretien. Outre l'assiette et son contenu, l'accompagnement du repas devient essentiel et il doit être confié à des animateurs compétents; Ils ont une mission éducative non négligeable auprès des enfants et notamment auprès des petits, à qui il convient d'indiquer comment couper la viande ou ôter des arêtes. Il faut également les inciter à consommer des légumes ou leur apprendre à demander poli-

ment, à remercier, etc. Le choix pédagogique peut être poursuivi sur la totalité du temps de midi par une démarche que l'on pourrait appeler "la qualité autour de l'assiette". Ce temps méridien, dédié à des activités diverses, doit être intégré dans le calcul du coût du repas... Par ailleurs, les normes applicables au nettoyage des locaux, servant à la production des repas, si elles sont de nature à rassurer les parents en matière d'hygiène et de sécurité, ont également un impact sur le prix de revient.

### Coopération intercommunale

Gérer les recettes financières de la restauration dépend non seulement d'un choix politique de tarification, mais également du mode de gestion. La manière la plus efficace pour diminuer les charges de fonctionnement d'un service consiste à les partager avec d'autres

C'est pourquoi, depuis la rentrée scolaire de septembre 2001, la cantine de Prunelli di Fium'Orbu fournit à la commune de Ghisonaccia, pour les élèves de ses écoles, un nombre de repas journaliers variant entre 80 et 100, à la satisfaction générale.

Ce mode de partenariat exemplaire pourrait être conforté avec d'autres collectivités intéressées, eu égard aux capacités techniques de la cuisine centrale de Prunelli.

La création d'une cantine scolaire est un acte volontariste des élus, qui implique de leur part un investissement financier indiscutable, mais aussi une éthique rigoureuse. Ainsi, au-delà de la sécurité alimentaire, qui doit être leur priorité, ils auront pour mission :

- d'assurer l'équilibre nutritionnel des repas
- de préserver un rôle social à travers la convivialité et le caractère éducatif
- d'optimiser l'emploi des fonds publics.



## La guerre du feu

# La lutte en échec

Les incendies dévastateurs, qui se sont développés sur toute l'île, ont été amplifiés cette saison par un état de sécheresse exceptionnelle.

La commune de Prunelli-di-Fiumorbu n'a pas été épargnée. Elle a fait l'objet, au début du mois de juillet, de plusieurs mises à feu volontaires, qui ont provoqué la destruction d'une partie de notre patrimoine forestier et mis en danger les biens et les personnes, dans des secteurs urbanisés de la plaine.

On a pu constater à cette occasion, mais également lors d'autres sinistres en Corse ou ailleurs, l'impuissance des moyens engagés dans la lutte.

Cela nous amène à conclure que les incendies ne peuvent être maîtrisés par jour de grand vent, lorsque les pyromanes se déchainent et que les avions restent cloués au sol.

### Prévention par le débroussaillage

Il faut se rendre à l'évidence. Le feu est un fléau meurtrier, qu'il convient de combattre mais surtout de prévenir tout au long de l'année.

En terme d'efficacité citons en premier lieu, la mise en œuvre d'opérations de débroussaillage préventives, effectuées par les collectivités le long des routes et aux abords des bâtiments publics, mais surtout par les particuliers, qui doivent appliquer les mesures prévues par la loi en matière de débroussaillage et notamment dans les secteurs urbanisés.

Il est primordial d'éliminer les zones à risque, qui, en cas de sinistre, concentrent la totalité des secours à proximité des habitations, là où il n'y aurait pas lieu d'intervenir.

La protection des espaces naturels passe aussi par la création de pare-feu, judicieusement disposés, en tenant compte des anciens couloirs empruntés par les incendies, qui se développent souvent de manière identique au fil des années. Il n'est pas non plus

utopique d'imaginer l'aménagement de prairies ou de pâturages, qui seraient mis à disposition d'éleveurs, en leur demandant en contre partie de les entretenir, ces parcelles constituant ainsi des remparts contre l'incendie.

Ces projets efficaces et valorisants pour l'environnement, ont un coût non négligeable mais cependant minime, comparé aux sommes engagées dans la lutte effrénée et sans fin.

### La dissuasion sur le terrain

Chaque année, des dispositifs de surveillance sont mis en place par la gendarmerie, les pompiers, les sapeurs forestiers, ou l'armée.

Cependant, force est de constater que certaines mises à feu ont lieu, dès après leur départ.

Il conviendrait donc que les populations locales se mobilisent et exercent leur propre surveillance dans les secteurs sensibles.

Le moyen légal pour associer les habitants à cette action, consiste à créer des comités de prévention des feux de forêts, qu'ils soient communaux ou à caractère intercommunal.

Leur rôle ne serait pas limité à celui de simples scrutateurs.

Ils interviendraient le cas échéant, pour maîtriser des départs de feux dont ils seraient témoins. Ils pour-

raient également coopérer, hors saison, à des programmes de défrichage, de reboisement, ou d'aménagement du couvert végétal.

### L'attaque des feux naissants

Les statistiques démontrent que les incendies ne peuvent être éteints que dans les premières minutes de leur évolution. C'est pourquoi, une vigilance accrue est indispensable sur le terrain avec des hommes et des moyens prêts à intervenir dans de courts délais. Il s'agirait en l'occurrence de Centres de Premières Interventions, de points hauts, de pompiers, de membres des comités précités, ainsi que de forestiers sapeurs, qu'il est indispensable de réintégrer dans le système de lutte durant l'été.

Ces derniers auraient donc une double mission : débroussailler hors saison, mais également venir en appui au dispositif de lutte, dans lequel ils seraient en mesure d'accomplir un travail rapide, efficace et pertinent, grâce à leur connaissance parfaite du terrain et à leur équipement adapté.

Il est temps aujourd'hui, de faire preuve d'imagination en élaborant des programmes cohérents de prévention, qui à terme, réduiront de manière considérable ces incendies qui défigurent notre île et détruisent irrémédiablement notre patrimoine écologique.

### U nutiziale

di a Cumuna di Prunelli di Fium'Orbu

Bulletin trimestriel édité par  
la municipalité de Prunelli di Fium'Orbu

Directeur de publication  
Jean-Charles Martinetti

Rédaction

Municipalité de Prunelli di Fium'Orbu et  
Agence DIESE Management (04 95 47 34 31)

Photos

Municipalité de Prunelli di Fium'Orbu  
ANIMA - Architectes Costantini-Guidoni

Conception et mise en page  
DIESE Management

### Mairie annexe

Accueil du public  
du lundi au vendredi  
de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h  
Tel : 04 95 56 51 10  
Fax : 04 95 56 51 15

**Le Maire,**

**Jean-Charles Martinetti,**  
**reçoit sur rendez-vous**

Prendre contact avec le cabinet du  
Maire au 04 95 56 51 11



# PRUNELLI DUMANE

Perspectives d'évolution de la commune

Prunelli di Fium'Orbu est une commune en mouvement, tournée vers l'avenir, comme en témoignent les nombreux projets prévus par la municipalité pour les prochaines années. Cette carte vous permet de suivre l'évolution envisagée sur le plan urbain, esthétique et spatial au fil des futures réalisations.

- 
- 1** Aménagement de la traversée de Casamozza  
Travaux récents
  - 2** Lycée du Fium'Orbu  
Travaux en cours : livraison prévue fin 2004
  - 3** Centre sportif : cosec + piscine  
Travaux en cours : livraison prévue fin 2004
  - 4** Opération "25 villages"  
Aménagement urbain du village de Prunelli : en cours
  - 5** Village de Calzarellu  
Projet à l'étude